

la resistance continue

Les associations du quartier réunies contre la fermeture du quai Jacoutot poursuivent leur lobbying. Dans une opération en solo, l'ADIR a attaqué deux arrêtés préfectoraux pris dans ce dossier. L'affaire est en cours d'instruction au tribunal administratif.

Par ailleurs, l'ADIR, les pêcheurs et les naturistes signent un tract commun qu'ils se feront un plaisir de distribuer ce soir aux habitants de la Robertsau présents à la réunion publique.

« Le PPRT qui vous est présenté ne correspond pas aux obligations légales et réglementaires », attaque d'emblée le document que nous avons pu consulter. « Il ne vous protège pas des risques du port au pétrole »...

Où les trois structures signataires persistent à affirmer que « l'administration (aurait) fait disparaître un certain nombre de dangers » de ses documents de travail ! Mais sans qu'on puisse rattacher cette vision plus optimiste des choses à des mesures réelles, prises ou à prendre pour réduire les risques, argumentent les associations, comme dans le dossier de l'ADIR au TA.

Le débat se radicalise. Et l'enquête publique de février n'y échappera pas.

A lire aussi

- [En réunion publique](#)

publiée le 21/11/2012 à 05:00